

**Garderie des Enfants Modèles & Montessori Inc.**  
6274, Jean-Talon E. St-Léonard (Qc)  
H1S 1M8 (514) 259-9130  
[gemminc@videotron.ca](mailto:gemminc@videotron.ca)

## **Politique des maladies**

### **Engagement du service de garde**

La garderie d'engage de protéger vos enfants contre tout microbe/infection possible, dans le meilleur de nos capacités. C'est pour ces raisons que nous instaurons des règlementations strictes, afin de protéger les enfants ainsi que le personnel éducateur.

Lors d'une déclaration de maladie contagieuse, la confidentialité de l'enfant est toujours respectée. Nous allons simplement avertir les parents dans quel local ce trouve la maladie, mais nous n'allons jamais dévoiler le nom de l'enfant.

Pour assurer un environnement sain et propre, nous avons besoin de votre collaboration.

Le refus de respecter les règles instaurées peut entraîner une annulation de contrat.

### **1- Fièvre**

- Les parents seront avertis si leur enfant développe une fièvre lors de la présence à la garderie. Si l'enfant fait de la fièvre, l'éducatrice se chargera d'appeler le parent pour l'avertir et ensuite administre l'acétaminophène à l'enfant (si le parent a signé l'autorisation pour l'administration de l'acétaminophène). Les parents doivent venir chercher leur enfant dans un délai raisonnable (environs 1 heure). Si le service de garde n'est pas en mesure de rejoindre les parents, nous allons contacter les numéros d'urgence inscrits sur les documents d'inscription.

### **2- Vomissements / Diarrhée**

- Lorsqu'un enfant vomit plus de 2 fois à la garderie, le parent sera avisé et sera responsable de venir chercher l'enfant. Les parents doivent venir chercher leur enfant dans un délai raisonnable (environs 1 heure). Si le service de garde n'est pas en mesure de rejoindre les parents, nous allons contacter les numéros d'urgence inscrits sur les documents d'inscription.

- Lorsqu'un enfant fait plus de 2 diarrhées à la garderie, le parent sera avisé et sera responsable de venir chercher l'enfant. Les parents doivent venir chercher leur enfant dans un délai raisonnable (environs 1 heure). Si le service de garde n'est pas en mesure de rejoindre les parents, nous allons contacter les numéros d'urgence inscrits sur les documents d'inscription.
- Les enfants présentant des symptômes de vomissements/diarrhée devront rester à la maison pour une période de 24 heures après les derniers symptômes.
- Les enfants pourront retourner à la garderie que lorsque les symptômes auront cessé complètement.

### **3- Influenza**

Le virus de l'influenza est extrêmement contagieux. Les enfants peuvent propager le virus pour une période allant jusqu'à sept jours ou plus avant l'apparition des premiers symptômes. Le virus est propagé facilement par les voies respiratoires.

- Lorsque votre enfant est diagnostiqué avec l'influenza, il est important d'en avertir le service de garde pour que nous puissions avertir les autres parents utilisateurs. De plus, nous allons effectuer une désinfection en profondeur de la garderie si jamais tel cas se produit.

### **4- Poux**

#### Responsabilités du service de garde:

- Les parents seront contactés pour venir chercher leur enfant immédiatement
- De la documentation relative aux poux sera également remise pour tous les parents
- Tous les familles seront appelés à vérifier les têtes de leurs membre de famille à la maison pour des lentes ou poux.
- Le service de garde doit également vérifier les têtes de tous les enfants
- L'enfant peut retourner à la garderie que lorsqu'il/elle n'a plus de lentes/poux dans la tête.
- Il est primordial de tout laver les objets et tissus étant entrés en contact avec l'enfant qui a des poux. Les objets, tissus, doivent être placés dans l'eau chaude et ensuite dans la sècheuse à température chaude pendant au moins 15 minutes, pour tuer les lentes/poux. Nous demandons la collaboration des parents pour cette étape pour assurer que la propagation ne continue pas.

### **5- Pieds/Mains/Bouche**

- Le service de garde doit être informé lorsque l'enfant contracte le pieds/mains/bouche. L'enfant ne peut pas fréquenter la garderie si il/elle présente des symptômes de " bulles de pus " dans la bouche, sur les mains, ou sur les pieds/corps.
- L'enfant pourra retourner à la garderie que lorsque les plaies seront sèches.

## **6- Conjonctivite**

- Les parents doivent venir chercher l'enfant si il/elle présente des symptômes de conjonctivite (yeux avec écoulements jaune, yeux croutées, yeux rouges).
- L'enfant doit demeurer à la maison jusqu'à ce qu'il n'ait plus d'écoulement dans l'œil/les yeux de l'enfant.

## **7- Rhume**

- Les enfants ne seront pas interdits de fréquenter la garderie lorsqu'ils présentent des symptômes de rhume (écoulements nasal, toux, éternuement). Pendant la période de rhume, nous veillons à désinfecter en profondeur les locaux et jouets dans la garderie pour éviter la propagation des microbes.

Merci de votre collaboration.

Mary Carmen Campos, Directrice.

---

Veillez SVP remplir, découper et retourner cette partie au bureau, vous pouvez aussi déposer le coupon dans la boîte de paiement.

**J'atteste avoir pris connaissance et conscience des règlements sur la politique des maladies et je m'engage à les respecter.**

Nom de l'enfant: \_\_\_\_\_

Nom du parent: \_\_\_\_\_

Signature du parent: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_